

Des acteurs : (1. p. 324)

Des réalisations : (doc. 4 et 5 p. 325, doc. A)

Les coopérations entre régions européennes,  
l'exemple de la « Grande Région » :  
Localisation en Europe :

Et à l'échelle européenne : (doc 3, 4 p. 327+ doc. A)

Des effets et des buts : (doc. 2 et 3 p. 324 + doc. B)

### A- Que fait la Grande Région ? :

Depuis 1995, l'ambition de la Grande Région est de construire un espace plus intégré dans les domaines économique et social et faire de cet espace transfrontalier un laboratoire de l'intégration européenne.

La Grande Région agit dans les domaines suivants :

- **Mobilité et développement territorial**

Plusieurs initiatives ont été prises pour améliorer les liaisons ferroviaires entre les principales villes de la région. C'est notamment le cas du projet "Eurocaprail" ,

- **Éducation et apprentissage**

Depuis 2003, le programme Schuman permet aux élèves d'une école de séjourner pendant deux semaines dans l'établissement d'un autre pays, et ce pour favoriser le développement d'une culture transfrontalière. Un lycée germano-luxembourgeois baptisé Schengen a également vu le jour en 2007 dans la ville allemande de Perl et vise à favoriser l'acquisition de compétences linguistiques pour une meilleure insertion sur le marché du travail.

- **Créer des synergies entre les systèmes de santé et les acteurs de la santé**

Sous les présidences wallonne, luxembourgeoise et sarroise, la Grande Région a déposé des résolutions pour :

- L'amélioration de l'accès aux soins transfrontaliers et la mobilité des patients
- Le développement de l'aide médicale urgente transfrontalière
- La mobilité des professionnels de santé
- La démocratisation des systèmes de santé
- La création d'un observatoire de la santé grand-régional
- Le développement d'initiatives pour prendre en charge le vieillissement »

D'après le site de la Grande Région <https://www.granderegion.net>

